

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20201005_03

Séance du 5 octobre 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 16

Date de la convocation :
28 septembre 2020

**Date d'affichage
du compte rendu :**
9 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphanie BRANTUS, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY, Valérie VUILLERMOT

M. Olivier BLANCHARD a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Gestion de la réserve naturelle régionale de la Seigne des Barbouillons

L'association de la Seigne des Barbouillons a été créée en 1987 à l'initiative de quelques habitants du village, soucieux de préserver ce milieu remarquable. En 2014, la réserve a été classée en réserve naturelle régionale.

L'association de la Seigne des Barbouillons a été désignée co-gestionnaire de la réserve, aux côtés de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue. Elle assure la partie administrative et de gestion financière et est l'interlocutrice de la Région qui assure un financement à 100 % des mesures de gestion et d'animation.

Devant les difficultés de l'association à assurer, in fine, ce rôle de « boîte aux lettres » administrative et financière et son souhait de se recentrer sur ses missions de découverte des milieux naturels, une réunion a eu lieu le 25 août à Mignovillard pour trouver la meilleure

solution pour l'avenir avec l'ensemble des partenaires : élu régional en charge des réserves naturelles, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, association, Commune.

La proposition qui fait consensus consisterait à remplacer l'association par la Commune dans le rôle de co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale, pour la partie administrative et financière. La Commune accepterait de réaliser les démarches annuelles de transmission du budget prévisionnel de la réserve, ainsi que les demandes de financement et le règlement des dépenses. En échange, la Région s'engagerait à maintenir un financement à 100 % (hors temps de secrétariat) pour la réserve naturelle, contre un taux de 80 % en temps normal.

Après un rappel de ces enjeux, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la substitution de l'association de la Seigne des Barbouillons par la Commune en tant que co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale.

La Région Bourgogne-Franche-Comté sera sollicitée pour procéder à ce changement.

Mme Camille BARBAZ, concernée par ce dossier, n'a pas pris part au vote.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE